

LA LUCERNE

d'Outremer



VILLAGE
PATRIMOINE

Le mot du maire



Au nom du conseil municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonne santé, d'accomplissement personnel et professionnel.

Je souhaite continuer à avoir avec vous l'esprit optimiste nous permettant d'avancer pour des années sereines et efficaces.

Je souhaite également retrouver en 2024 une année, en France et dans le monde, plus démocratique, pacifique et tolérante.

Permettez moi également d'avoir une pensée émue pour nos amis Lucernais qui nous ont quittés en 2023.

Nous sommes heureux d'accueillir les nouveaux Lucernais et leur souhaitons la bienvenue !



Je remercie tous les acteurs qui s'investissent de près ou de loin pour notre collectivité :

- Mes collègues du conseil municipal,
- Les agents communaux,
- Notre institutrice et directrice d'école Emma Tison qui a repris le flambeau de notre classe maternelle unique de proximité avec 25 bambins.



Notre institutrice et directrice d'école
Emma Tison



À la cantine,
le chef régale
les Bambins

Ceux-ci viennent pour la plupart à pied et mangent à la cantine, des produits locaux préparés par le restaurant « au Plaisir de la Lucerne ».

Nous sommes ainsi dans l'air du temps dans le cadre du « plan climat ».



L'agriculture essentielle
sur notre commune

Je remercie aussi :

- Nos commerçants, artisans et agriculteurs
- Et vous tous qui participez à la vie de la commune notamment à travers les associations.

Oui nous avons des associations actives :

- L'association Familles Rurales avec plus de 120 adhérents de 2 à 99 ans. Elle gère la cantine, la garderie et propose des ateliers gym, danse, couture et informatique. En septembre nous avons fêté les 70 ans de l'association départementale à Pirou.
- L'association des Bambins: grâce au dynamisme des membres, les enfants de l'école maternelle bénéficient de cadeaux de Noël et d'activités multiples.



Rencontres intergénérationnelles

- **Le comité des fêtes** : comme chaque année la fête a eu lieu l'avant dernier week-end de juillet avec plus d'une centaine de bénévoles. En 2024, elle se déroulera les 20 et 21 juillet. Souhaitons que cette année le soleil soit au rendez vous.
- **Le club de l'amitié** : 2 fois par mois nos aînés se réunissent pour différentes activités. Nos bambins ont eu un beau sapin offert par cette association.
- Cette année 2024, l'association d'**Échange avec l'Angleterre** se rendra à MUNDHAM, il reste quelques places, n'hésitez pas à vous inscrire.
- **La Fondation de l'Abbaye** ainsi que les Amis de l'Abbaye. Nous remercions Madame Christine Neveu d'avoir pris la présidence après Gérard, notre Maire Honoraire, qui a exercé ces fonctions de nombreuses années.
- **L'association La Lucerne Eglise et Patrimoine** nous a permis, entre autres, de renouveler le label Village Patrimoine.
- Merci à nos deux quartiers de **La Gare** et **du Thar** qui se sont encore investis en 2023 avec de magnifiques chars pour la fête des fleurs du Pays Hayland



Le char du quartier de la Gare



Le char du quartier du Thar



Une vie associative riche

Ainsi que toutes les autres associations actives sur la commune que vous pourrez retrouver dans les pages suivantes.

**Bonne lecture,
Amicalement,
Pierre Lebourgeois**

Activités et manifestations 2023

En 2023 le projet d'aménagement du bourg, acté au début de notre mandat est quasiment achevé. (Voir article pages 8 et 9)

Mais l'année ne se résume pas seulement à cela :

M. Le Maire et les agents recenseurs



LE RECENSEMENT

Le recensement attendu s'est réalisé, merci à tous d'avoir bien accueilli nos agents recenseurs Odile et Aldo.

Notre population est passée à 872 habitants soit une centaine de plus qu'en 2017, grâce à notre nouveau lotissement et à de nouvelles constructions mais aussi à la réhabilitation de logements vacants.

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

En 2023, nous avons enregistré 9 naissances, signe qu'il fait bon vivre à La Lucerne !

Espérons qu'avec cet accroissement de la population, les dotations de l'état seront revues à la hausse. En effet en 5 ans nous avons subi une baisse de 41 600 €, alors que l'ensemble de nos charges ne fait qu'augmenter.

LA JOURNÉE CITOYENNE

Au printemps nous avons renouvelé notre journée citoyenne avec une vingtaine de bénévoles ; l'occasion de nettoyer notre zone humide et le cimetière ainsi que de vider la propriété acquise au 2 rue de l'abbaye. Nous souhaitons renouveler cette journée sympathique et efficace en 2024.



LE MARCHÉ D'ÉTÉ

Notre marché d'été s'est tenu les jeudis soirs du 13 juillet au 17 août avec des producteurs locaux et des artistes. Ce marché nous permet de nous rencontrer autour de groupes musicaux. Merci aux associations d'avoir assuré la restauration et à l'association « Un cheval un guide vers l'équilibre » d'avoir organisé des tours de poney pour les enfants.

Les enfants de l'école avec leur instituteur le 8 mai



LA COMMÉMORATION DU 8 MAI

La commémoration du 8 mai s'est déroulée avec la participation des bambins et de leur enseignant ainsi que de la fanfare lucernaise.

La maison achetée par Frédérique, notre coiffeuse



LE SALON DE COIFFURE

Nous avons cédé le salon et son logement à notre coiffeuse Frédérique Boette et son époux pour la somme de 175 000 €. Ils ont depuis rénové le salon. Cette somme nous donne de la trésorerie pour nos prochains projets.

RANDONNÉE

Une randonnée organisée par l'association « Ensemble soutenons le dépistage des cancers » a sillonné notre belle forêt lucernaise le 8 octobre.



LA NUMÉROTATION DES MAISONS

La numérotation des maisons a été finalisée en gardant nos noms de villages et l'information a été transmise aux différents services notamment pour faciliter le travail des urgences et des livreurs. Toutefois, la mise à jour des organismes concernés (GPS ect...) peut demander un certain temps.



LE REPAS DES AÎNÉS

Le 15 octobre 2023 fut une belle journée placée sous le signe du cinéma.

En 2024, le repas est prévu le dimanche 20 octobre.

Les doyens entourent M. Le Maire



Nos projets 2024

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS

2 RUE DE L'ABBAYE

Désireux de renforcer l'attractivité de notre bourg, de sensibiliser et d'impliquer la population, nous avons sollicité la CCI Ouest Normandie afin de réaliser une enquête diffusée sur les réseaux et par papier auprès de la population.

Nous avons eu 167 réponses et la boulangerie (pain traditionnel) est la proposition qui a retenu le plus d'intérêt.

Nous avons demandé une étude de marché afin de mesurer la viabilité de ce projet et aujourd'hui, nous sommes accompagnés par le service économique de la communauté de communes GTM. Nous travaillons sur le montage financier du projet et recherchons des candidats à l'installation.

Une réflexion sur la partie logement est en cours mais prévue en 2025.



Projet de boulangerie



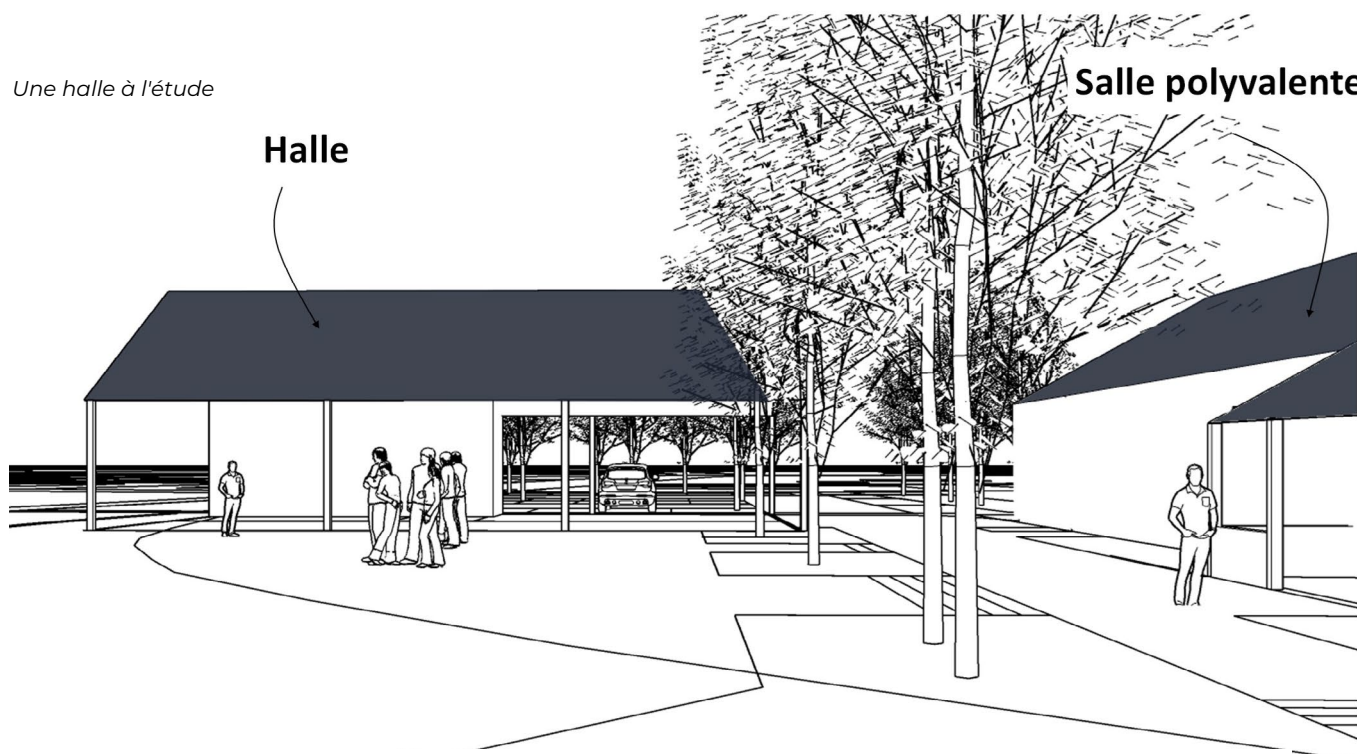
CONTINUITÉ DE L'AMÉNAGEMENT DU BOURG

Après la création du City Park et la rénovation du terrain de pétanque, nous allons mettre en place quelques jeux destinés aux plus jeunes sur la pelouse entre la salle et le café épicerie.



Emplacement envisagé pour l'aire de jeux

Une halle à l'étude



Nous envisageons la réalisation d'une halle sur la place devant la salle, afin de favoriser un marché local, d'accueillir des groupes musicaux et ainsi d'offrir un lieu d'échange abrité. Nous étudions la possibilité d'utiliser du bois local. Vos idées de conception sont les bienvenues. Nous nous donnons un temps de réflexion pour que cette structure soit une réussite.

Nous pensons également à nos quartiers de St Jacques et de la Planche. Un contact a été repris avec les services des routes départementales responsables du réseau routier afin d'étudier la remise en état de la chaussée et l'aménagement d'îlots de stationnement. De plus, des travaux de réfection de certains chemins communaux et ruraux sont programmés.

Cependant, le rôle du maire et du conseil ne consiste pas uniquement à réaliser des travaux mais aussi à garder une proximité avec l'ensemble des habitants et d'avoir une commune attractive et solidaire.

Une enquête est prévue auprès des enfants et des ados afin de connaître leurs attentes en tant que jeunes lucernais.

Travaux du bourg



L'inauguration des travaux du bourg a eu lieu ce 27 janvier 2024 en présence de :

M. le Sous-Préfet, Pierre Chauleur,
Mme Claire Rousseau, Conseillère Régionale représentant le président Hervé Morin,
Mme Valérie Coupel Beaufils, Conseillère Départementale et Mr Alain Navarret, Conseiller Départemental, représentant le Président Jean Morin,

Mme la Vice-Présidente de GTM Marie Claude Corbin représentant le Président Stéphane Sorre,

M. Gérard Dieudonné Maire honoraire de la Lucerne d'outremer,

M. Guy Tesnière, Président de l'Association des membres de l'ordre du mérite agricole,

Mmes et MM. les représentants de la gendarmerie et des pompiers de La Haye Pesnel,

Mmes et MM. les maires de notre intercommunalité.

En ce début de mandat, nous nous étions fixés des objectifs dont la rénovation de notre bourg et des quartiers.

Pour cela et dès 2021 nous avons eu la chance d'être accompagnés financièrement par l'EPF Normandie (Établissement Public Foncier) et le département de la Manche dans le cadre d'expérimentation visant à accompagner les petites centralités dans leurs projets. Cette pré-étude a été confiée à l'Atelier de l'Ourq basé en région parisienne.

Notre but était de sécuriser le bourg mais aussi de l'embellir et de le naturaliser avec des espaces verts et des chemins piétonniers tout en créant des aires de jeu et de détente.

Nous remercions les deux propriétaires qui nous ont permis :

- d'une part, d'acheter la maison et le terrain en face du café épicerie pour y réaliser un parking dans un premier temps.
- d'autre part, d'échanger le jardin derrière la salle polyvalente pour un espace vert plus important entre la salle et l'épicerie.

Les travaux ont été réalisés au printemps dans de bonnes conditions avec des entreprises ayant tenu leurs délais tout en maintenant le plus possible la circulation.

Merci à nos commerces, nos associations et nos habitants pour leur compréhension et aussi d'avoir accepté quelques désagréments.



L'atelier du marais de Fougères a été retenu pour la maîtrise d'ouvrage.

N'ayant pu faire une réunion publique au moment de la COVID, comme pour l'atelier de l'Ourq, nous avons organisé deux journées d'information et de recueil de vos souhaits.

Cette réalisation comprend la rénovation des canalisations des eaux pluviales et de l'assainissement dont le budget est séparé.

Les entreprises retenues ont été :

- Entreprise Mongodin
- Entreprise Pigeon TP Normandie
- Entreprise Barthélémy
- Lambert Paysage.

Le montant de ces travaux est de **795 000 €** hors taxes.

Le financement a été réalisé grâce aux subventions d'État, du Département et de GTM. Merci aux services de la préfecture, à Claire Zanetti chargée de projets territoire de la Manche et Aurélie Guitonny chargée de mission à GTM pour leur aide précieuse dans la constitution des dossiers de subventions, ainsi qu'aux secrétaires de notre mairie.

Le montant des subventions prévues :

- 307 686 € de l'État DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux)
- 176 800 € du département de la Manche avec 2 dossiers FIR (Fond rural d'investissement)

- 56 870 € du service des routes départementales (la chaussée étant leur propriété)
- 20 000 € de la communauté de communes
- 16 200 € au titre amendes de polices

Soit un montant total de subventions de 574 556 € correspondant à environ 70% des travaux HT.

Le reste à charge de 220 444 € est financé par un emprunt de 120 000 € remboursable sur 15 ans ainsi que par nos fonds propres.

L'amélioration de notre environnement et de notre cadre de vie est un engagement de chacun.

Il est de notre devoir à tous, petits et grands, de garder à l'esprit la protection et l'entretien de notre patrimoine.

Pour illustrer ce propos, les enfants de l'école ont planté dans les jardins du restaurant Au Plaisir de La Lucerne le dernier des quarante trois arbres qui embelliront le bourg.

La période des petits désagréments étant passée, il nous reste à vivre joyeusement dans ce village bien agréable.

C'est un plaisir d'entendre les compliments de ceux qui s'arrêtent et apprécient un cœur de bourg arboré et soigné !

Infos Mairie



Tableau réalisé par Nicolas Curmer

Tél. : 02 33 61 52 11

Mail : mairie.lalucerne@laposte.net
lucerne.outremer@wanadoo.fr



Rejoignez-nous !

<https://www.facebook.com/lalucerne>

Heures d'ouverture de la mairie :

Le mardi et le jeudi de 14h00 à 17h00

Le mercredi et le samedi de 9h30 à 12h00

Il vous est proposé de recevoir certaines **informations communales et intercommunales** par mail, si vous êtes intéressés, faites-le savoir en envoyant un message à la mairie.

Pour information, les séances du conseil municipal sont ouvertes au public. Pour chacune d'elles, l'ordre du jour et la date sont affichés sur les panneaux d'information de la mairie et des quartiers. Il en est de même pour les comptes rendus.

Etat Civil 2023

NAISSANCES

15 février..... Logan JOSSE
8 mars..... Louna JOURNOT
31 mars..... Julia DECHAUD
9 avril..... Sohan BEUTIN
5 mai..... Benjamin OLIVIER
16 mai..... Nael PAYET
27 mai..... Adèle BOCAGE
24 août..... Margot GINARD
1 octobre..... Amalia BOUANNA

MARIAGES

30 avril..... Oskar MILUN
et Laure-Marine VIOUJARD
16 septembre..... Thibaut PETIT
et Marie LE MERCIER

DÉCÈS

30 avril..... Colette BOULLEY épouse LEBOURGEOIS
18 septembre..... Serge FELTESSE
19 octobre..... Roger MARIE
04 novembre..... Solange VIMOND épouse LEPELTIER
29 décembre..... Joële AUGRAIN épouse CAULE



Infos diverses



TARIFS DU GÎTE :

Chambre individuelle (lit double) : 37 € / nuit

Dortoir : Adultes 25 € / nuit - Enfants (-13 ans) : 9 € / nuit

Dortoir complet : 6 lits : 90 € / nuit - 8 lits : 120 € / nuit

Gîte complet : 270 € / nuit (200 € / nuit supplémentaire)

Gîte complet : 1 300 € / semaine (du samedi au samedi)

TARIFS DE LA SALLE

POLYVALENTE

(pour un week-end) :

Habitants de la commune : 210 € pour une 1^{ère} location dans l'année puis 370 € à compter de la 2^{de} location.

Hors commune : 370 €

TARIFS DE LA PETITE SALLE :

Habitants de la commune : 150 €

Hors commune : 210 €



Tarifs raticide et souricide : 4 € le sac

ORDURES MÉNAGÈRES :

Utiliser obligatoirement des sacs transparents même avec les bacs « ordures ménagères ». Des sacs sont à votre disposition à la mairie.

A compter du 1^{er} mai, vous devrez présenter vos déchets ménagers dans le bac roulant fourni par la Communauté de Communes Granville Terre et Mer.

Ramassage le vendredi matin, sortir les bacs la veille au soir. **Tout dépôt sauvage de déchets est interdit et susceptible de faire l'objet d'une contravention de 120 €.**

TRI DES DÉCHETS :

Les papiers, les emballages et le verre sont à déposer dans les containers derrière la salle polyvalente, au quartier Saint Jacques ou tout autre container de la communauté de communes.

COMPOSTEUR :

Le compostage est désormais obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2024. Pour obtenir un composteur, vous devez contacter le service déchets de la Communauté de Communes Granville Terre et Mer au 02 33 91 92 60 ou servicedechets@granville-terre-mer.fr

DÉCHETTERIE :

À La Gare, 50530 Sartilly-Baie-Bocage (Montviron). Ouverte les lundis, mercredis, vendredis et samedis. Pour obtenir un badge d'accès, venir sur place avec justificatif de domicile et pièce d'identité.

SECONDE VIE – RÉEMPLOI DES OBJETS DONT VOUS NE VOUS SERVEZ PLUS :

Association Tri-Marrant - 788, avenue de l'Europe, Yquelon. Tél. : 09 87 72 66 96

Dépôt le mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30

Association Emmaüs - ZA du Croissant, St Pair-sur-Mer. Tél. : 07 82 70 34 85

Dépôt le mercredi et samedi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Le budget

PRINCIPALES DÉPENSES

INVESTISSEMENTS

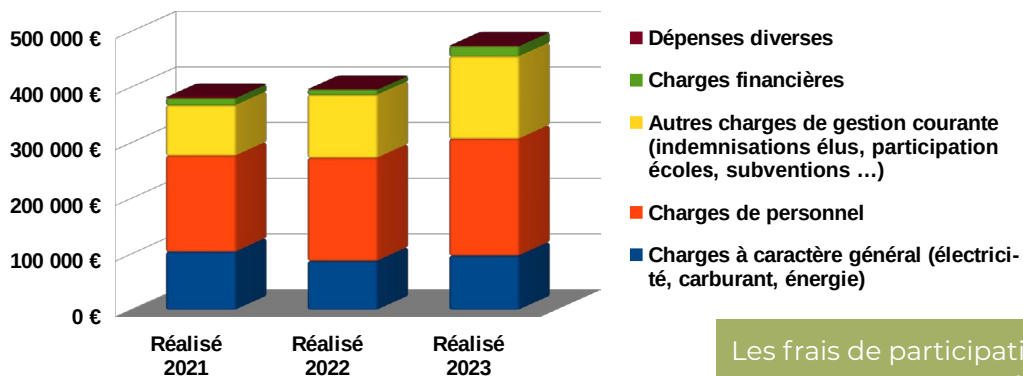
Aménagement 2 terrains St Gilles	5 072 €
Travaux du bourg	862 384 €
Propriété 2 rue de l'abbaye	2 160 €
TOTAL	869 616 €

PRINCIPALES RECETTES

INVESTISSEMENTS

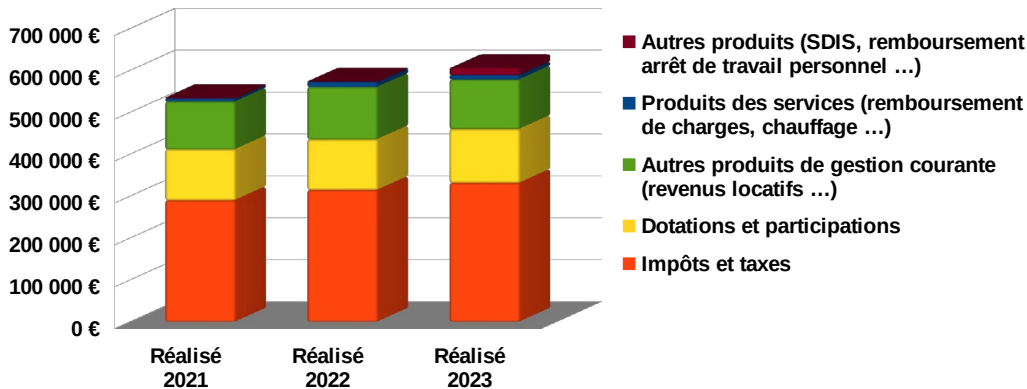
FCTVA + Taxes d'aménagement	34 518 €
Subvention travaux du bourg	286 826 €
Emprunt travaux du bourg	120 000 €
Prêt relais travaux du bourg	250 000 €
TOTAL	691 344 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

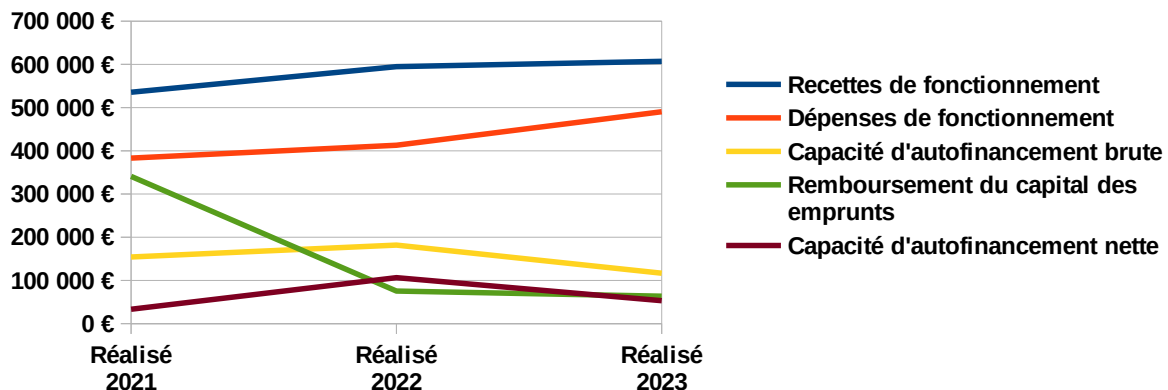


Les frais de participation aux écoles ont nettement augmenté depuis deux ans.

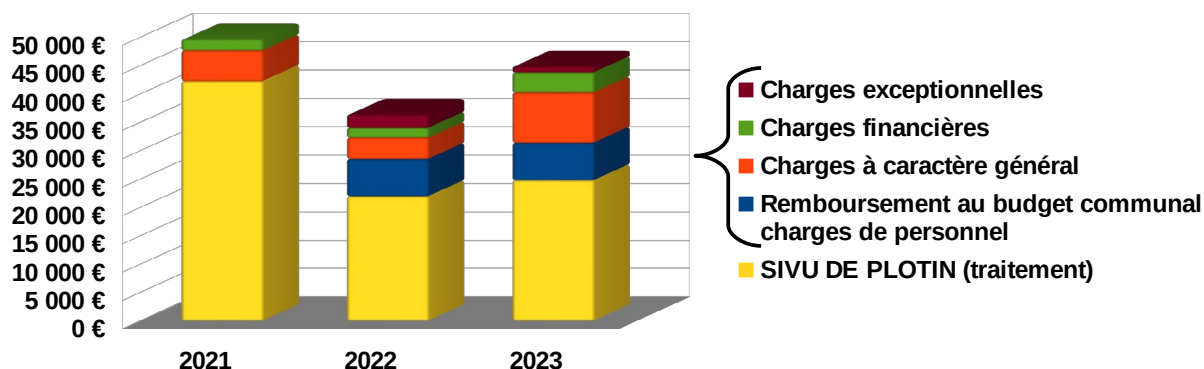
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



RÉSULTATS DU BUDGET COMMUNAL

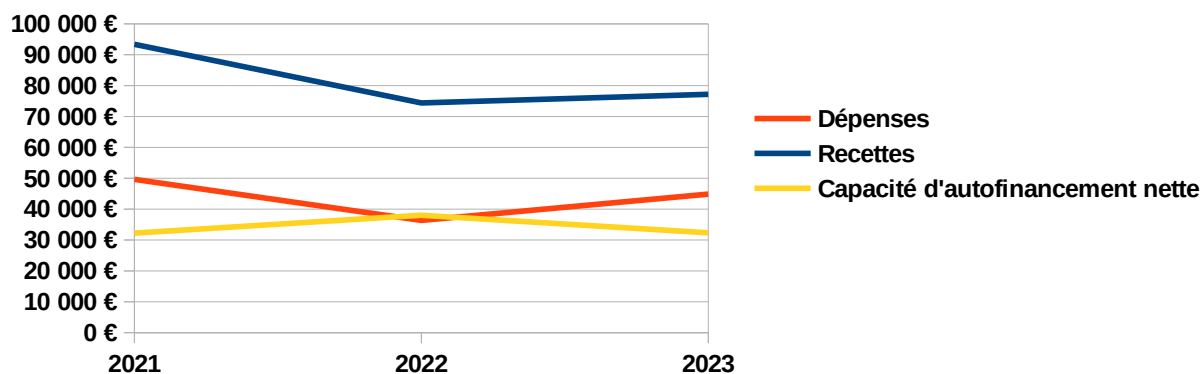


DÉPENSES ASSAINISSEMENT

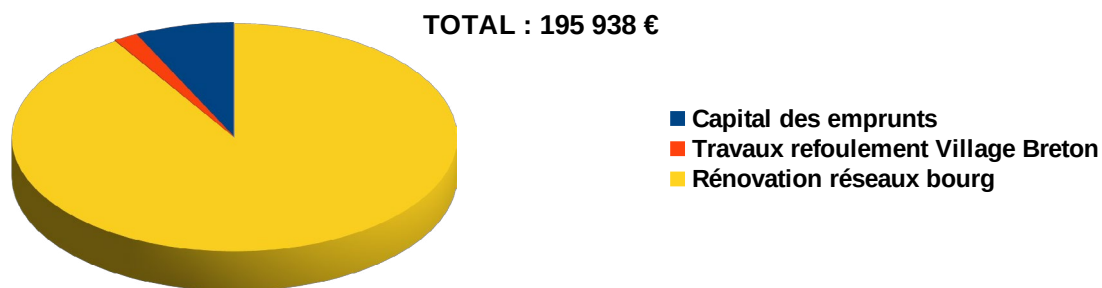


La commune prend à sa charge les réseaux d'assainissement et reverse au SIVU la partie traitement.

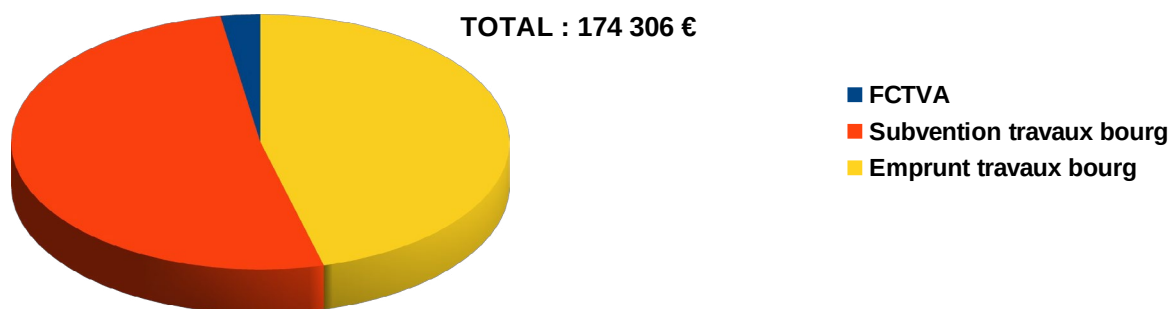
RÉSULTAT DU BUDGET D'ASSAINISSEMENT



PRINCIPALES DEPENSES INVESTISSEMENTS



PRINCIPALES RECETTES INVESTISSEMENTS



Lumière sur nos artisans lucernais

A LA PILOULLIÈRE,

MARIE LANDRAC, CRÉATRICE D'ÉTOFFES



Marie Landrac, tisserande professionnelle a posé ses métiers à La Lucerne d'Outremer

Marie Landrac est tisserande depuis 2010. Elle a déménagé son atelier à La Lucerne d'Outremer, il y a deux ans. Un métier passion.

Certains les nomment tisseurs, d'autres tisserands, à bras ou à main, toujours est-il que La Lucerne d'Outremer a la chance

de compter parmi ses habitants Marie Landrac, une des rares professionnelles de ce métier d'art.

Son atelier se situe dans une ancienne grange confortablement réhabilitée, à l'extrême Est de la commune, la dernière maison lucernaise avant La Mouche. Dès qu'on y rentre, on est frappé par la lumière naturelle et le patchwork de couleurs dégagées par les centaines de pelotes de laine, de lin et de coton. Alignés sur deux rangs, les métiers à tisser attendent que l'artisan vienne s'asseoir et les prenne en main.

Le tisserand est un artisan. Il travaille sur un appareil dont la fonction est de maintenir les fils de chaîne (longitudinaux) sous tension afin de faciliter l'entrelacement des fils de trame en vue de tisser des étoffes et des tapisseries.

Mais avant de faire valser la navette sur le métier, il faut préparer le travail en amont. Cette phase fondamentale représente plus de 50% du temps dans la confection d'un tissu, et est gage de la réussite des opérations suivantes. Nombreux sont les tisserands amateurs qui se cassent les dents sur cette étape. Il s'agit « d'imaginer le tissu » et de préparer la pièce : couleurs, motifs, largeur, longueur.

Former une nappe

Puis vient l'ourdissage qui consiste à assembler les fils de chaînes les uns à côté des autres sur une grande longueur (20 m par exemple pour une série de torchons) « dans l'ordre qu'ils occuperont dans l'étoffe » précise Marie, afin de former « une nappe ».

Le tisserand rentre ensuite les fils dans chaque aiguille des cadres du métier, tel un instrument de musique qu'il faut accorder. Chaque métier à tisser reçoit un projet de tissu différent. Il s'agit ensuite de faire circuler les navettes pour entrecroiser les fils, et petit à petit le tissu prend forme.

Marie utilise au maximum les fils locaux. Elle a noué divers partenariats dont un avec les éleveuses de moutons de race Avranchins de la société Laine sous les Pommiers à Marchésieux, ou un teillage normand pour le lin.

Les tissus réalisés, Marie s'attaque à la couture : linges de maison, ponchos, écharpes (...) prennent forme sur place, souvent des pièces uniques. La notion de « fait main », et « fait local » prend alors tout son sens.

On retrouve les créations de Marie sur les marchés locaux, sur sa page facebook, à son atelier lors des visites du jeudi, mais aussi sur RDV et bientôt dans une boutique collective à Avranches.

Grâce à sa persévérance et à sa passion, elle contribue au maintien de la culture artisanale du textile. Et tout ça, près de chez vous !



Il faut accorder les métiers à tisser à bras comme des instruments de musique



Avant de faire fonctionner son métier, le tisserand doit « imaginer le tissu » puis préparer la pièce : couleurs, motifs, largeur et longueur.



Ses créations sont disponibles sur les marchés locaux, à l'atelier et bientôt dans une boutique collective à Avranches. Atelier Marie Landrac 06 10 05 11 00



COIFF LA LUCERNE

Un rêve de petite fille

C'est avec le sourire que Frédérique Boette vous accueille dans son salon « Coiff La Lucerne », petit salon cosy fraîchement rénové situé 5 bis rue de la Libération à La Lucerne D'Outremer.

Toute petite déjà elle était attirée par la coiffure, une vocation, bref son futur métier elle en était sûre.

Originaire de Vesly dans la région de Lessay, elle commença sa formation professionnelle par un CAP coiffure puis enchaîna par un brevet professionnel pour finir par une maîtrise.

C'est en 2000 qu'elle ouvre son propre salon de coiffure à St Pair sur Mer, 21 saisons dans la jolie station balnéaire.

En 2014 elle reprend le salon lucernais de Rachel Folliot tout en conservant celui de St Pair jusqu'en 2021.

Elle s'installe alors exclusivement à La Lucerne D'Outremer, la passion reste la même et elle est très heureuse de travailler dans notre cœur de bourg côté campagne cette fois-ci.

En véritable professionnelle, Frédérique, se tient au courant des dernières tendances et n'hésite

pas à se perfectionner par le biais de stages tout au long de l'année.

35 ans à dompter la mèche indomptable, à coiffer les cheveux blonds, bruns et tous les autres. Si Frédérique maîtrise fort bien les ciseaux, elle a aussi le sens de la fête comme en témoigne le magnifique homard orange sur la photo, un animal échappé d'un carnaval passé. Elle fait en effet partie d'une bande de copains : les « St COP'S » des amis de St Pierre Langers, St Aubin des Préaux, St Pair Sur Mer, St Ursin, St Léger et même St Lô. Depuis 10 ans, le mois d'octobre venu, tous œuvrent à la réalisation d'un char afin de fêter ensemble comme il se doit le célèbre Carnaval de Granville.

Coiff La Lucerne est un commerce où chacun en ressort un peu différent, un endroit où l'on a pris du temps rien que pour soi. Il y a des mains expertes qui à coup sûr sauront modeler votre chevelure. Vous trouverez au salon une gamme de produits pour les soins de vos cheveux. Frédérique est ici pour vous coiffer mais aussi pour vous conseiller.

HORAIRES D'OUVERTURE DU SALON :

Du mercredi au vendredi de 9h00 à 19h00

Le samedi de 8h30 à 17h30

Echos de l'Abbaye Sainte-Trinité de La Lucerne

« Le pari fou de mon frère a été tenu grâce à votre ardeur, votre patience, votre talent multiforme. Votre amour du travail bien fait est à l'image des bâtisseurs de cathédrales à la différence qu'ils étaient une nuée et que vous étiez seul. Votre nom restera gravé dans l'histoire, votre chef-d'œuvre traversera les âges et les temps de paix que nous espérons ». C'est en ces mots que Mademoiselle Yvonne Lelégard, sœur de l'abbé Marcel Lelégard, a rendu hommage à l'œuvre de Pascal Thomas lors de la cérémonie organisée pour son départ à la retraite le 29 janvier 2023.

Après 35 années passées au service de la Fondation, Pascal Thomas a été fait chevalier de l'ordre de saint Michel, la distinction la plus élevée dans le diocèse, par l'abbé Guillaume Antoine, recteur du centre spirituel et culturel de l'Abbaye de La Lucerne. L'abbé Antoine a souligné dans son homélie l'architecture sublime relevée par Pascal, « où chaque pierre a sa place et où (leurs) chants s'élèvent aujourd'hui ».

Guillaume Bedoireix, charpentier couvreur de métier, a rejoint l'équipe de la Fondation au 30 janvier 2023 après un tuilage de deux mois avec le maçon de l'Abbaye. Il a la lourde tâche de suivre les chantiers de restauration en cours et à venir, et d'entretenir les bâtiments en lien avec Arnaud Paquin, l'architecte du Patrimoine en charge de l'Abbaye.

Alice, Brice et Julie, agents d'accueil, ont accueilli près de 21.000 visiteurs en 2023, une légère baisse par rapport à l'année 2022, due à une météo défavorable à la fin du mois de juillet. En revanche, les animations culturelles ont été bien suivies, tant celles organisées en partenariat avec Granville Terre & Mer que les événements nationaux ou encore la programmation de la Fondation. En 2023, la Fondation du Patrimoine est venue soutenir les projets de restauration en cours en tenant un stand lors des Journées européennes du Patrimoine.

En 2024, la programmation culturelle a été intégralement reconduite avec la participation aux festivals Festi-Récré, la Ferme en Folie, mais aussi les ateliers Art de Bâtir, le cycle de conférences proposées les samedis en juillet et en août, les animations de Simon Tasset et le village viking de saint Olaf qui se tiendra les 27 et 28 juillet 2024.



Cette programmation sera augmentée par une journée hommage à l'abbé Lelégard pour les 30 ans de sa disparition, le 29 août. Enfin, une exposition en partenariat avec Granville Terre & Mer, présentera des dessins de Joseph Le Dieu du 11 au 29 septembre dans le réfectoire de l'Abbaye.

Vous pouvez retrouver toute la programmation culturelle de l'abbaye de La Lucerne sur le site de l'abbaye :

- Programmation culturelle dans l'onglet Actualité – Programmation culturelle ;
- Programmation musicale dans l'onglet



Actualité – Programmation Musicale ;

• Programmation spirituelle dans l'onglet Centrespirituel.
En 2023, de beaux projets de restauration de l'Abbaye ont été menés :

- la cristallisation du mur de l'entrée du chapitre et la restauration du muret sud des anciennes cuisines, subventionnées par la DRAC de Normandie et le conseil départemental de la Manche et soutenue par le Club des Mécènes et la Fondation du Patrimoine, ont été achevées au mois de février 2023 ;
- la restauration du mur d'enceinte ouest, uniquement financée par la Fondation grâce à vos dons et à la billetterie de l'Abbaye, a été achevée en avril 2023 ;
- la restauration des toitures du transept et du chevet de l'église abbatiale, subventionnée par la DRAC de Normandie et le conseil départemental de la Manche et soutenue par la Mission Bern, est toujours en cours et devrait être achevée pour l'ouverture de l'abbaye le samedi 30 mars 2024 ;
- les demandes de travaux concernant le Projet Lucerna, pour accueillir le centre spirituel et culturel de l'Abbaye au Moulin, ont été déposées auprès de la mairie de La Lucerne d'Outremer et acceptées. Les travaux du hangar commenceront en 2024.

Parmi les moments forts de cette année 2023, le 24 septembre, le recteur du centre spirituel, l'abbé Guillaume Antoine, a béni la croix du chevet de l'église abbatiale en présence du vice-recteur, l'abbé Henri Vallançon, des fidèles et des administrateurs de la Fondation.

Plus que jamais, la Fondation a besoin de vous pour faire vivre et transmettre ce patrimoine exceptionnel, préserver et entretenir ce site authentique et poursuivre la restauration de l'Abbaye :

- Restauration de l'abbaye de La Lucerne : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/abbaye-de-la-lucerne-doutremer>
- Projet Lucerna : <https://www.helloasso.com/associations/fondation-abbaye-de-la-lucerne-d-outremer/formulaires/2/widget>

À toutes les Lucernaises et tous les Lucernais, Monsieur Christian Moufle, président, Mesdames et Messieurs les administrateurs ainsi que toute l'équipe salariée de la Fondation Abbaye de La Lucerne d'Outremer vous souhaitent une belle et heureuse année 2024.

Association des Amis de l'abbaye de La Lucerne

Le Festival Musical de l'Abbaye de La Lucerne a connu pour sa 15^e édition, une très belle fréquentation et tous les membres de l'association se sont réjouis du succès des concerts et de la satisfaction exprimée par le public.

Ce sont six concerts qui se sont succédé dans l'église abbatiale, de la mi-juillet à la mi-août ainsi qu'un stage (copieusement arrosé par la tempête « Patricia » début août !) qui, lui, s'est tenu dans l'église de La Lucerne d'Outremer et dans la maison des associations.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue, ainsi qu'à son habitude, lors du dimanche le plus proche du 1^{er} novembre, mais cette fois-ci dans la salle des associations de La Lucerne d'Outremer, l'abbaye ayant préféré jouer la sécurité en raison du passage, quelques jours plus tôt, d'un certain « Ciaran » de triste mémoire...

Cette assemblée générale a été l'occasion d'un moment émouvant, lorsque Gérard Dieudonné, président depuis une douzaine d'années, a annoncé sa démission.

Tous les membres de l'association ont salué son engagement, sa compétence et sa bonne humeur et en signe d'amitié, lui ont offert une lithographie du XIX^e siècle, représentant l'abbaye, alors « à vendre, à louer ou à fieffer »...

Pour sa saison 2024, fidèle à son esprit d'ouverture et de découverte, le 16^e festival vous accueillera, là encore lors de six concerts,

dont la diversité des styles et des époques sauront répondre à la diversité de vos goûts musicaux :

Lundi 15 juillet - 21h

« Quintette » - quintette à vent de l'Orchestre Régional de Normandie - Mozart - Barber - Schumann - Bartók

Dimanche 21 juillet - 21h

« Juifs et trouvères » - ensemble Alla Francesca (direction, Brigitte Lesne) - Chansons des communautés juives au tournant des du XIII^e et XIV^e siècles, en langue d'oïl et en hébreu.

Lundi 5 août - 21h

« Maria nostra » - ensemble Irini (direction, Lila Hajosi) - Chants du culte marial en Méditerranée

Vendredi 9 août - 21h

« Purcell, songs and dances » - Tim Mead, contre-ténor - ensemble Les Musiciens de Saint-Julien (direction, François Lazarevitch) *Airs pour contre-ténor et danses instrumentales*

Mercredi 14 août - 21h

« Poèmes mystiques » - Elsa Grether, violon et Ferenc Vizi, piano - Bach - Liszt - Bloch - Pärt - Messiaen - Poupel

Samedi 21 septembre - 17h

(dans le cadre des Journées européennes du patrimoine)

Récital d'orgue - Nn, orgue

À l'étude (à confirmer) :

Fin juillet - début août

Stage « Musiques sacrées d'Orient et d'Occident ; Hildegard von Bingen - Djatal ad-din Rumî » - Re-conduite du stage de l'an dernier en version plus longue

Tous les concerts sont à 21h sauf pour le samedi des journées du patrimoine 17h.

UN PETIT RAPPEL

CONCERNANT LE PRIX DES ENTRÉES :

Plein tarif : 15 €

Tarif réduit : 10 €

(15 à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et adhérents)

Entrée gratuite pour les moins de 15 ans

Réservations sur le site :

www.billetweb.fr et à l'abbaye de La Lucerne ou sur place 30 minutes avant le concert.

Adhésion à l'association des amis de l'abbaye :

20€ (individuel)

30€ (couple)



La Lucerne église et patrimoine

Depuis plusieurs années notre association et la commune sont membres conjoints de l'association Village Patrimoine. Le renouvellement de notre labellisation en 2022 nous a confortés dans les démarches engagées depuis de nombreuses années. Les communes de GTM membres de l'association se retrouvent régulièrement autour de Rachel Delaunay responsable du réseau Granville Terre et Mer Village patrimoine qui compte aujourd'hui 9 communes.

C'est dans ce cadre qu'il est prévu une remise à jour de nos circuits avec le remplacement de nos panneaux qui devrait avoir lieu cette année.

Après les difficultés liées au COVID, de nombreuses associations ont vu leurs effectifs se réduire et se sont arrêtées de fonctionner, cela est le cas des Saltimbanques de La Lucerne qui avaient de l'argent en caisse qu'ils ont réparti entre plusieurs associations de La Lucerne. Nous avons la chance d'avoir été choisis et nous adressons un grand



merci aux responsables des Saltimbanques pour les 1000€ qu'ils nous ont remis qui vont faire le plus grand bien à notre trésorerie.

Le 27 juillet dernier Yannig L'Hostis a organisé à la Maison des Associations une conférence « Langue Normande et Langue Anglaise : la victoire du « Patois Normand ». Malgré des conditions météorologiques difficiles qui avaient provoqué l'annulation du marché

du jeudi soir, un public nombreux a répondu présent à cette conférence qui a été un franc succès. Il a même fallu rajouter des chaises...Merci à Yannig notre Guide Villageois, et nul doute que sa qualité de conteur nous permettra de profiter d'autres conférences.



Au quartier de La Planche :
L'ancienne voie romaine



Proche du pont Saint Jacques :
Les chemins de Saint Michel



Lors de la conférence

Président : Gérard Dieudonné
Vice-président : Frédéric Guilbaut
Secrétaire : Michèle Girard
Trésorier : Pascal Houssin



LA LU
Aména

(1)

(2)

Maitre d'Ouvrage

Commune de LA LUCERNE D'OUTREMER
10 Rue de la Libération
50 320 La Lucerne d'Outremer
Tel : 02.33.61.52.11

Maitre d'Oeuvre

SAS Atelier du Marais
50 rue de Vitré
35300 Fougères



Coordinateur SPS

BAGOT EMMANUEL
9 les Portes du Quesnoy
50 302 AVRANCHES CEDEX - BP 203

Partenaires financiers



LA MA
LE DÉPAR



Entreprises

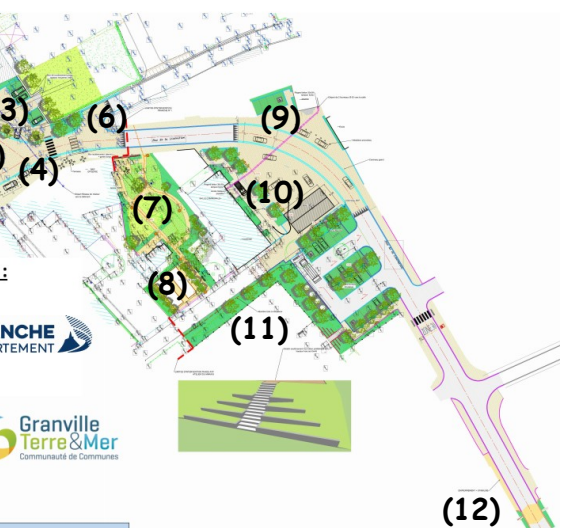
Lot N°1:
Voirie Réseaux divers





(6)

UCERNE D'OUTREMER
aménagement du centre bourg



INCHE
TEMENT

Granville
Terre & Mer
Communauté de Communes

Lot N°2:
Eaux pluviales et Eaux Usées

Lot N°3:
Maçonneries

Lot N°4:
Espaces verts

MONGODIN TP
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
www.mongodin.com
Tél: 02 33 59 40 33

BARTHELÉMY
groupes mison



(7)



(8)



(9)



(10)



(12)



(11)

Familles rurales



Cette année a été marquée par les 70 ans de la Fédération Familles Rurales de la Manche.

Les festivités ont eu lieu au centre de vacances de PIROU le 24 septembre 2023, en présence des présidentes nationale et départementale.

Emile LEBOURGEOIS, à l'origine de la création de l'association de La Lucerne était représenté par son fils Pierre.

L'occasion de célébrer ses 27 associations, ses 500 bénévoles et ses 220 salariés qui agissent au quotidien pour les familles.

De nombreuses animations étaient au programme de cette grande journée festive.

Les associations locales ont présenté tout au long de la journée leurs différentes activités.

Au niveau départemental, l'association a été créée en 1953 et compte aujourd'hui 2700 adhérents.

Cette année, l'association Familles Rurales de La Lucerne d'Outremer maintient son nombre d'adhérents et compte 134 familles originaires de La Lucerne et des communes environnantes.

Le prix de la carte était de 28,15 € par famille.



Lors de l'assemblée générale



CANTINE

Les enfants apprécient toujours autant les repas préparés et livrés par Yohann du restaurant de notre commune « Au plaisir de la Lucerne ».

Le tarif est de 5 € par enfant (2,50 € à la charge des familles et participation communale de 2,50 €.)

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

- Le matin de 7h30 à 8h50 assurée par Nathalie.
- Le soir de 16h45 à 18h30 assurée par Sandrine.



GYM TONIQUE ET GYM DOUCE

Alexis LEHERISSEY, éducateur sportif, anime ces activités à la salle polyvalente :

- Gym tonique : tous les lundis de 19h à 20h.
- Gym douce : le jeudi de 9h30 à 10h30.

De nombreuses sportives...et un sportif profitent de ses bons conseils et de sa bonne humeur, dans une bonne ambiance collective !

RÊVE DE FILS

De fils en aiguilles, elles se retrouvent le lundi après-midi à 14 heures à la maison des associations pour partager diverses activités autour du tricot, du crochet, du point de croix et de la broderie. **Merci Françoise !**



DANSE EN LIGNE

15 danseuses profitent de la bonne humeur et des talents de Joëlle tous les mardis à 18h30 à la salle polyvalente.

INFORMATIQUE

Cette année, 42 personnes réparties en 8 groupes de différents niveaux, profitent des cours de Sébastien qui ont lieu à la maison des associations le jeudi après-midi et le samedi matin.

Depuis cette rentrée, Sébastien anime également un atelier « Mémoire » qui a lieu tous les samedis matins et le mardi une semaine sur deux à la maison des associations. 10 personnes sont inscrites.

SOLIDARITÉ TRANSPORT

L'association de La Lucerne s'occupe toujours des secteurs de LA HAYE PESNEL et de SARTILLY.

Toutes les personnes sans moyen de locomotion et non imposables sur le revenu peuvent en bénéficier.

Josiane JEANNE est disponible en cas de besoin.

CONVENTION GROUPAMA

Une convention de partenariat entre GROU-PAMA CENTRE MANCHE et l'association Familles Rurales Fédération de la Manche a été signée le 29 novembre 2018.

En effet, chaque adhérent, sur présentation de la carte, peut bénéficier d'une réduction de 5% sur le tarif de base des contrats souscrits auprès de Groupama pour les garanties automobile, habitation, santé individuelle, accidents de la vie.

N'hésitez pas à vous renseigner.



MARCHÉ D'ÉTÉ

Le 13 juillet, une nouvelle fois, les membres de l'association se sont occupés des grillades, un beau moment de convivialité sous le soleil avec notre fanfare lucernaise.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Début septembre à LA HAYE PESNEL, salle du Pays Hayland, quelques bénévoles se sont relayés toute la journée pour tenir le stand. A cette occasion, Joëlle, accompagnée de danseuses de l'association a de nouveau fait une démonstration de danse en ligne.



DEBAT

A la suite de notre assemblée générale du 1^{er} juin 2023, s'est tenue une soirée d'échange autour de la sophrologie, animée par Julie POTIER, sophrologue.

Le dimanche 8 octobre 2023, 250 personnes ont participé à la marche pour le dépistage des cancers, au départ de La Lucerne d'Outremer.

Notre association a soutenu cette action.

Nous vous invitons à nous rejoindre pour passer de bons moments. Vous serez les bienvenus.

Présidente : Sandrine Duclos
Secrétaire : Morgane Desriac
Trésorière : Aurélie Dajezack

Comité des Fêtes

Voici le bilan des diverses activités et actions réalisées par notre comité durant l'année écoulée :

FÊTE COMMUNALE : 22-23 JUILLET

Cette année, la fête communale s'est déroulée dans le bourg sur deux jours pour la cinquième fois (la deuxième depuis la pause « covid »).

Le samedi :

- La préparation de la fête a débuté vers 9h00 pour se terminer vers 17h00.
- A partir de 17h30, un bal pour enfants et des petits stands ludiques (pochettes, pêche aux canards, structure gonflable, chamboule-tout) pour nos petits lucernais ont lancé la fête.
- Le groupe « Moufle du temps » a animé l'apéro-concert, puis 450 convives ont pris place sous la tente pour la traditionnelle rôtisserie animée par la fanfare lucernaise.
- Le feu d'artifice et le bal populaire avec « Destination Musique » ont clôturé la fin de soirée pluvieuse.

Le dimanche :

- Le ball-trap a démarré cette journée très humide.
- Le midi, les convives ont dégusté un jambon au cidre.
- Le repas et l'après-midi ont été rythmés sous la tente par le groupe « Jupe Plissée Queue de Cheval » et par la fanfare lucernaise.
- Les différentes activités de plein air prévues ont été annulées suite à une météo capricieuse.
- La journée s'est achevée par le tirage de la tombola.



REPAS LUCERNAIS : 7 OCTOBRE

Une centaine de personnes s'est réunie à la salle des fêtes autour d'un paleron aux épices et de la diffusion du match Ecosse-Irlande en cette année de coupe du monde de rugby. La soirée s'est terminée en musique.



SORTIE CINÉMA : 16 DÉCEMBRE

15 enfants et adolescents avec leurs accompagnatrices sont allés en car au cinéma d'Avranches.

Deux films d'animation « Wish » et « Migration » leur ont été proposés.

Ce joyeux après-midi s'est poursuivi par un goûter de Noël au Relais d'Outremer.

Les coprésidents remercient les membres du bureau et les bénévoles pour leur activité et leur soutien et invitent tous les volontaires à venir nous rejoindre.



DATES À RETENIR POUR 2024 :

- Journée pétanque : jeudi 9 mai
- Fête communale : samedi 21 et dimanche 22 juillet
- Traversée commentée de la baie : samedi 14 septembre
- Repas lucernais : samedi 5 octobre
- Cinéma : 14 décembre



BUREAU

Coprésidents : Olivier Desriac, Maxime Hallais et Laurent Nivard

Trésoriers : Valérie Debroize et Pascal Houssin

Secrétaires : Gilles Desmottes et Frédéric Guilbaut

Club de l'amitié lucernais



Point sur nos activités 2023

Le 11 janvier 2023 s'est tenue notre assemblée générale à la salle polyvalente de La Lucerne, 40 adhérents étaient présents autour d'un verre de l'amitié et ont dégusté la galette des rois.

Notre début d'année a été nettement perturbé par les travaux d'aménagement du bourg de la Lucerne, mais quelle satisfaction de le voir ainsi. Néanmoins nous avons été contraints d'annuler 2 concours de belote (le 29 mars et 17 juin).

Nos activités du mardi ont continué à la maison des associations, mais nous sommes toujours peu nombreux.

Le 14 février, pour le Mardi gras, le bureau a fait des crêpes pour le goûter, ambiance très conviviale.

Le dimanche 19 février, c'était repas dansant pour le carnaval et une centaine de personnes étaient réunies autour d'une paella. Une tombola a été organisée par le club avec la générosité des commerçants de La Lucerne et de La Haye-Pesnel et bien sûr suivie de danse.



Le mardi 30 mai, une journée a été consacrée à la Michaudière, dans l'Orne. Accueil à la ferme, le petit déjeuner était composé de tripes-pâté, cidre et aussi de pain, beurre, confiture, café, chocolat chaud. Balade en carriole au cœur des vergers de pommiers et poiriers. Après un déjeuner copieux, visite de la Michaudière, suivie du plus grand spectacle équestre de La Normandie. Pot de l'amitié et retour vers La Lucerne.

Le mardi 27 juin, le club a programmé une balade en Cotentin, excursion autour de La Pernelle.

Arrivée à Saint Vaast la Hougue et visite de la ville en attelage à la découverte du patrimoine mari-

time. Déjeuner excellent au Moine de Saire à Réville, puis départ pour Cherbourg dans le jardin public témoignant de la richesse botanique.

Embarquement à bord d'Adèle pour une visite commentée de la rade de Cherbourg.

Enfin, retour à La Lucerne où le club avait organisé un petit buffet pour terminer notre escapade.

Pour la reprise du club le 14 septembre, un repas organisé à La Lande D'Airou a réuni 34 convives. Nous avons passé un bel après-midi.

En octobre et en novembre se sont déroulés 2 concours de belote avec 44 équipes pour chaque journée dans une ambiance sereine.

Dimanche 22 octobre, 25 adhérents ont participé au déjeuner-spectacle à Condé sur Vire « Les Petites de l'Amérique du Sud ». Ambiance dynamique et chaleureuse.



Le vendredi 8 décembre notre association a offert « Aux Enfants » de l'école de La Lucerne un arbre de Noël avec ses décorations.

Nous avons mis en place l'ensemble en compagnie des enfants et des enseignants, en présence de Monsieur Le Maire.

Le mercredi 13 décembre à la salle polyvalente de La Lucerne était organisé notre repas de fin d'année, réalisé par le restaurant de La Lucerne, ce dernier fut suivi d'animations et de danse.



Président : Pierre Morin
Secrétaire : Eliane Morin
Trésorière : Danièle Riche

Comité d'échange La Lucerne d'Outremer - Mundham

Le comité d'échange prépare son voyage à Mundham, qui aura lieu du vendredi 17 mai au lundi 20 mai 2024. Notre échange a lieu tous les 2 ans. Nos amis de Mundham sont venus en 2022.

Nous voyagerons en car (départ 5h30), puis en ferry, de Ouistreham. Après 6 heures de traversée, nous débarquerons à Portsmouth.

Puis nous nous rendrons à Mundham. Là, nous serons accueillis par une des participantes à l'échange côté anglais, qui nous guidera dans un petit circuit découverte de leur proche région.

Nos amis anglais nous préparent, comme d'habitude, un formidable accueil.

Le lendemain, nous partirons en car vers Beaulieu (prononcer /bioulii/), un des plus beaux villages du Royaume-Uni, nous visiterons son extraordinaire «Motor Museum», et/ou son légendaire château.

De retour à Mundham, nos amis nous auront préparé une soirée festive, et certainement pleine d'agréables surprises.

Le lendemain, dimanche 19, nous le passerons «en famille» : nos hôtes adorant passer du temps avec nous, ils vont nous faire découvrir de jolis coins, ou des pubs, ou leur cuisine - et oui, la cuisine anglaise peut être délicieuse ! En tout cas ils vont nous faire passer une agréable journée ! Si en plus la météo est bonne ...

Lundi 20 : dernière matinée en leur compagnie, le départ de Portsmouth est à 3 pm, arrivée Ouistreham 6 heures plus tard, arrivée à La Lucerne vers minuit, fatigués, mais heureux !



Chichester près de Mundham



Nos amis anglais sont prêts à nous ouvrir leur porte

Présidente : Pascale Desmottes
Secrétaire : Yann Lhostis
Trésorière : Michèle Girard

La Musique Lucernaise

Chers amis lucernais,

Voici l'ensemble des manifestations auxquelles nous avons participé cette année 2023 :

La Sainte Barbe à La Mouche, les cérémonies du 11 novembre à La Haye Pesnel et la commémoration au monument Marland à La Lucerne suivie de celle de Granville, le comice agricole à Saint Martin de Bréhal, le 14 juillet à Granville et enfin notre fête communale qui nous tient tant à cœur.

Notre participation à la fête des fleurs fut dense en compagnie de nos amis musiciens de Pöttmes. C'est toujours une joie de jouer ensemble.

Nous poursuivons nos répétitions. Les volontaires pour nous rejoindre sont les bienvenus.

Merci à nos amis de Saint Hilaire du Harcouët pour leur aide très appréciée.



Le Pain Bénit



La relève tant espérée



Cérémonie du 8 mai



La fanfare anime nos marchés d'été



Remise de médaille par M. Le Député



Serge entouré de sa famille

Texte de Monsieur le Maire, adressé à Serge Lemaire lors de sa remise de médaille du mérite agricole à l'occasion des vœux

De La Lucerne à la Lucerne en passant par St Michel des loups. Promis à un avenir de jockey pour enfileur la casaque en qualité d'employé communal, en assurant un lien social entre les habitants.

Dans ce chemin tu as été cavalier «hors pair» de ton travail chez André Legrand : Combien de tonnes d'«engrais» as-tu livré chez les agriculteurs ?

Et ce passage à St Michel où Catherine a rencontré le loup ? Drôle de loup qu'elle n'a plus quitté.

J'évoque dans tes passions qui t'ont été transmises par celui que tu appelais le père Émile, celle du terroir normand, les pommes, le cidre et surtout le calva. N'es-tu pas le digne représentant des bouilleurs de cru ?

Et enfin Serge la trompette : Tu es tellement en amour pour elle qu'elle te pousse avec les copains à jouer et rejouer pour le plaisir jusqu'à la constitution de la Lucernaise. Tu peux être fier d'avoir contribué à créer puis faire vivre ce groupe musical génial et atypique que bien des communes nous envient.

Alors, Serge, cette médaille c'est notre reconnaissance à tous, ceux que tu entraînes dans ta musique depuis les petits qui te regardent comme on regarde un Père Noël, jusqu'aux plus âgés dont les mains et les pieds rythment les airs que tu joues avec tes complices.

Oui, Serge, tu fais vivre le tissu rural de la plus jolie manière qu'il soit, de la fête lucernaise à la fête des fleurs sans oublier la foire St Luc et le comice agricole entre autres.

Avec toi, les carottes ne sont pas cuites, elles sont râpées et on ne s'en fatigue jamais.

Merci

Pierre

La fête des fleurs

QUARTIERS DE LA GARE ET DU THAR

La 25^e fête des fleurs sur le thème « **Sports et olympiades** » a connu un énorme succès populaire dans les rues de La Haye-Pesnel, avec deux défilés fort réussis **dimanche 13 août puis mardi 15 août en nocturne**. Des milliers de spectateurs étaient présents pour le corso fleuri du dimanche 13 août 2023.

Nos deux quartiers ont fièrement représenté notre commune.

Le quartier de la Gare avait choisi le rugby à 7 et le quartier du Thar la flamme olympique.

Merci à Ghislaine, Claire, Joël et France ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont œuvré à la réalisation de ces chars et rendez vous dans trois ans pour une nouvelle aventure...



Le char du quartier de La Gare



Le char du Thar



La Fanfare Lucernaise

QUARTIER DE LA GARE

Président : Joël Letellier
Vice-Présidente : Danielle Richer
Tésorier : Maxime Douasbin
Tésorière adjointe : Sylvie Guerendel
Secrétaire : Sandrine Desmottes
Secrétaire Adjointe : Claire Letellier

QUARTIER DU THAR

Président : Ghislaine Guérin
Vice-présidente : Tiffany Letellier
Tésorier : Richard Frémond
Vice-tésorier : Yves Fleuret
Secrétaire : Amélie Lepage

Un cheval un guide vers l'équilibre

L'année 2023 a été riche en échanges, rencontres et partages. Beaucoup d'activités ont été proposées au sein de l'association : séances d'équitation, de simulateur équestre, de médiation équine, des stages pour les petits et les grands, des dimanches en famille ; mais aussi découverte de la sophrologie, de l'équicoaching. Des partenariats ont été établis avec le CPFA et l'hôpital de jour ainsi que des échanges avec la Mission Locale. Nous avons également accueilli des adolescents de l'espace jeune de Granville et du centre aéré de Folligny.

Nous nous sommes rendus sur des concours de saut d'obstacles, au Foyer d'Accueil Médicalisé, en maison de retraite, en lycée et au sein de plusieurs écuries.

Avec les poneys et Pégase le Simulateur Équestre Français, nous avons créé de l'animation sur des marchés, notamment celui de La Lucerne d'Outremer et au salon du cheval d'Angers. Et nous n'oublierons pas notre belle journée du 7 mai à Blandouet : le cheval guide vers des rencontres.

Nos priorités ont été la qualité de l'accueil lors des prestations

Le cheval guide vers des rencontres, journée du 7 mai



Au marché de La Lucerne



Pégase au salon du cheval d'Angers



Dimanche en famille



Lors d'un stage à Blandouet

proposées, l'amélioration des conditions de travail de toutes et tous, ainsi que celles de tous les animaux.

2023 a été le démarrage du beau projet de service civique avec la municipalité de La Lucerne d'Outremer en collaboration avec Insite que nous avons hâte de suivre en 2024.

Nous abordons notre troisième année avec un programme enrichi et l'organisation les 4 et 5 mai 2024 de la deuxième édition : le cheval guide vers des rencontres.

La réussite de ces deux premières années a été possible grâce à l'engagement de chacun, employées, bénévoles, adhérents, donateurs, membres du bureau et les nombreuses personnes qui nous soutiennent et nous encouragent. Nous sommes très reconnaissantes et nous les remercions chaleureusement.

MEMBRES DU BUREAU

- Présidente : Camille Boute
- Secrétaire : Jeanne Delaporte
- Vice-secrétaire : Chantal Toulorge
- Trésorière : Annie Blimont
- Communication : Eugénie Elhadjen

France Rein Manche

France Rein regroupe les malades insuffisants rénaux chroniques, dialysés, greffés et leurs aidants.

Ses objectifs sont :

- la prévention, l'information, le dépistage et la reconnaissance près des pouvoirs publics.
- le développement du don d'organes.

FRANCE REIN MANCHE

Claire LETELLIER
Village Catrel
50320 LA LUCERNE D'OUTREMER
06 83 17 03 00
joel.letellier059@orange.fr

FRANCE REIN NORMANDIE

Corinne GUERIN
8 rue Northam
14120 MONDEVILLE
06 23 09 67 07
corinne30guerin@gmail.com

Nos Activités Régionales

Participation aux ateliers thérapeutiques (ETP).

Organisation des dépistages des maladies rénales durant le mois de mars avec le concours des services de néphrologie (ANIDER et AUB).

Dépistage organisé à l'Hôpital Public Cherbourg. Dépistage dans une grande entreprise de la Manche.

Rencontres lors des assemblées départementales, de l'assemblée régionale et à la demande des malades adhérents ou non adhérents.

Organisation de deux sorties par an.

Publication de nos activités dans un « petit journal » deux fois par an.

Haut Comme 3 Pommes

Le dimanche 05 novembre 2023, l'association Haut Comme 3 Pommes (association d'assistantes maternelles) a organisé une vente de jouets, vêtements et puériculture. Cette manifestation a réuni 33 exposants. Une affluence régulière a été observée tout au long de la journée ce qui a permis de collecter des fonds pour les enfants afin de leur offrir des sorties, des jouets, du matériel pour les activités manuelles...

Le bureau de l'association, ainsi que toutes les membres présentes, sont satisfaits de cette manifestation.



Bourse aux jouets



Animation musicale à la maison des associations

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Sandrine Desmottes
Secrétaire : Nadège Binet
Trésorière : Céline Lemarié

Les Bambins

L'association des parents d'élèves de l'école de La Lucerne d'Outremer, Les Bambins, a permis de financer différents projets pour les enfants sur l'année 2023 :

- les cours de tennis pour les moyens et les grands
- un spectacle à l'archipel de Granville ainsi que le transport
- la découverte de la faune et de la flore dans les dunes au Bec d'Andaine avec le transport
- la réalisation d'un potager
- l'arbre de Noël : chaque élève a reçu un jeu et un tricycle biplace a été offert pour la classe, avec la participation du Crédit Agricole La Haye Pesnel

Ces activités ont pu se faire grâce à la participation des familles et des lucernais (mairie, habitants et associations) lors de nos différentes ventes au cours de l'année.

Un grand merci !



Brocante



Au potager



Mamans Pirates



Les bambins et le père Noël



Sortie scolaire



Brioche des bambins

COMPOSITION DU BUREAU

Co-Présidentes : Marie Corbet et Amélie Plante

Trésorière : Mélanie Nicolle

Trésorier adjointe : Marine Toquet

Secrétaire : Sandra Desrame

Secrétaire adjoint : Ludovic Touzaint

Membre du bureau : Justine Beutin et Emmanuel Caillot

PROGRAMME 2024

- Brocante le 26 mai
- Vente de brioche en octobre
- Vente de sapins et arbre de Noël en décembre








École maternelle publique Les Bambins de La Lucerne d'Outremer

INFORMATIONS PRATIQUES :

Horaires de l'école :

Lundi / mardi / jeudi / vendredi :
9h00 – 12h15
14h00 – 16h30

Coordonnées :

-  8 rue de la libération
50320 La Lucerne d'Outremer
-  02 33 51 06 67
-  ce.0501110k@ac-normandie.fr

L'équipe éducative :

- Directeur/enseignant : Emma TISON
- Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) : Sandrine FELTESSE
- Personnel communal : Nathalie GARCIA

L'équipe du personnel de service

- Périscolaire du matin / cantine / entretien : Nathalie GARCIA
- Périscolaire du soir : Sandrine FELTESSE

L'ÉCOLE EN QUELQUES MOTS

Directrice et enseignante arrivée à la rentrée 2023, j'accueille dans cette école à classe unique des élèves de la Toute Petite Section à la Grande Section. Cette année les élèves sont au nombre de 25.

Cette école maternelle de proximité est essentielle à la vie de la commune de La Lucerne d'Outremer.

Les projets de l'école sont divers, la plupart d'entre eux s'effectuent dans la commune. Les élèves ont la chance de participer à des ateliers cuisine avec le restaurateur M. JOSSE ainsi que d'aller faire classe dehors au château de M. et Mme FOLLENFANT.

Ils ont également la chance de pouvoir participer à un stage massé d'aisance aquatique au centre aquatique de l'Hyppocampe (Granville).

La bienveillance et l'entraide sont les valeurs qui nous guident au quotidien

E. TISON



Inscriptions :

- Pour l'inscription en **Petite Section (PS)** des enfants nés en **2021**, veuillez prendre contact avec la mairie. Deux demi-journées d'intégration auront lieu en juin 2024.
- Pour les enfants nés en **2022**, un accueil en **Toute Petite Section (TPS)** est possible, **sous réserve des conditions d'accueil possibles dans la classe.**

Social

ASSISTANTE SOCIALE

Madame LEPESANT, assistante sociale de secteur, assure une permanence à la mairie de La Haye Pesnel le mercredi matin de 9h00 à 12h00, uniquement sur rendez-vous, à prendre au Centre Médico-Social au 02 33 91 14 00

Infos à retrouver sur internet :

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Permanences au pôle de proximité Granville Terre et Mer à La Haye Pesnel 59, avenue de La Libération :

OPAH - SOLIHA le 4^{ème} vendredi du mois de 12h30 à 16h30

Sur RDV au 02 31 86 70 50 contact@solihanormandie.fr

GTM Rénov' le 2^{ème} vendredi du mois de 9h à 12h

Sur RDV au 02 33 19 00 10 info-energie@7vents.fr

Mission Locale le jeudi après-midi

Sur RDV 02 33 91 16 10

ADMR : services à la personne, portage des repas :

02 33 77 13 20



LES SAG ONT FETE LEURS 40 ANS !

Le service CLIC Granville Terre et Mer et Villedieu Intercom coordonne et accompagne la mise en place d'actions collectives de prévention en direction des séniors. Une des ses missions consiste à soutenir les 6 SAG (Secteur d'Action Gérontologique) présents sur son territoire.

Un SAG c'est quoi ?

Ce sont des associations cantonales composées uniquement de bénévoles référents d'une commune, ils soutiennent et mettent en place des actions de prévention en direction des personnes de plus de 60 ans.

Avec l'aide du CLIC (Centre local d'information et de coordination), tous les ans, chaque SAG établit son plan d'actions avec différentes thématiques en fonction des besoins remontés par les professionnels du champ social, médico-social et sanitaire, les élus, les habitants...

Afin de faire connaître l'existence et l'action des SAG, ils ont tous été réunis pour une journée anniversaire.

La cohésion était au rendez-vous ! Le but étant

de se rencontrer entre référents, de se fédérer, de partager les projets et ainsi se motiver pour les prochaines actions.

Tous ont pu participer, accompagnés d'un représentant d'une association de leur choix, à des ateliers autour du sommeil, de la nutrition, de l'équilibre, de la prévention routière, de l'accès aux droits, de l'habitat, du numérique ou de la prévention des escroqueries avec le concours de partenaires professionnels et de la conférence des financeurs de la Manche. Une étape réussie pour développer, construire et partager de nouveaux projets communs.

Pour devenir bénévole :

02 33 59 49 49 ou e.loslier@granville-terre-mer.fr

Pour s'informer des actions : voir le panneau d'affichage de votre mairie et/ou demandez le référent SAG de votre commune





Nous avons la chance d'appartenir à une intercommunalité de taille humaine Granville Terre et Mer aux multiples compétences parmi lesquelles :

- La compétence « ordures ménagères » : suite à l'enquête devant permettre à chaque foyer d'être doté d'un bac pour vos ordures ménagères, la distribution a eu lieu les 23 et 24 février 2024 sur notre territoire.

Le coût du retraitement est de plus en plus élevé. Des plaquettes explicatives sont à votre disposition afin de mieux trier pour valoriser vos déchets et vous inciter à mettre en place un composteur.

- La compétence « transports gratuits » : Elle permet d'avoir un transport scolaire mais aussi une navette de la Haye Pesnel à Granville le samedi. Dommage elle ne passe par la Lucerne ! Une réflexion est en cours afin de favoriser le covoiturage.

- La compétence « urbanisme » : Un PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) est en cours d'élaboration.

Nous vous invitons à le consulter sur le site GTM et à venir écrire vos remarques sur le cahier disponible en mairie.

Un PLUi est une nécessité pour éviter l'artificialisation du terrain naturel et agricole mais les contraintes sont importantes avec des codes multiples. La rénovation de nos anciens bâtiments en pierre sera de plus en plus difficile au détriment de notre patrimoine.

Enfin GTM a un PLH (Programme Local de l'Habitat) permettant des aides financières pour l'isolation, le changement pour un système de chauffage plus écologique et économique ainsi que les aménagements favorisant l'accessibilité. Vous pouvez vous rapprocher de la mairie ou de la communauté pour plus d'informations.

Pierre Lebourgeois

Un accompagnement et des aides financières pour rénover un logement

La communauté de communes a placé l'habitat pour tous au cœur de son projet. Pour aider l'ensemble de ses habitants à se loger dans les meilleures conditions, le dispositif GTM Rénov' les accompagne dans leurs projets de rénovation grâce à des conseils techniques neutres et gratuits et des financements dédiés.

- **GTM Rénov', à quoi ça sert ?**

GTM Rénov' est un service d'information et de conseil piloté par Granville Terre et Mer et animé par deux organismes spécialisés dans la rénovation de l'habitat. Il a pour objectif d'améliorer la qualité et le confort des logements privés, favoriser leur renouvellement sur le territoire et développer une offre qui répond aux besoins des habitants.

Grâce à des conseils techniques, un accompagnement dans les démarches administratives et une connaissance exhaustive des dispositifs d'aides financières, les habitants peuvent se lancer sereinement dans leur projet de travaux.

Les habitants qui souhaitent adapter leur logement, les propriétaires bailleurs et les copropriétaires peuvent contacter directement SOLiHA pour être conseillés et accompagnés dans leur projet.

À savoir : Les travaux ne doivent pas débuter avant la dépose de toutes les demandes de financement. Les subventions seront reversées au bénéficiaire à la fin des travaux, après la dépose de ses demandes de paiements.

CONTACTS ET PERMANENCES (UNIQUEMENT SUR RDV)

- **GTM Rénov' :** Les 7 Vents - 02 33 19 00 10 - info-energie@7vents.fr
La Haye-Pesnel - pôle de proximité (59, rue de la Libération) :
le 2^e vendredi du mois de 9 h à 12 h
- **SOLiHA :** 02 31 86 70 50 – contact@solihanormandie.fr
La Haye-Pesnel - pôle de proximité (59, rue de la Libération) :
le 4^e vendredi du mois de 12 h 30 à 16 h 30
- **Service Habitat de GTM :**
02 33 69 20 68 - service.habitat@granville-terre-mer.fr

Réglementation

NUISANCES SONORES :

Matériel de bricolage et jardinage

L'arrêté préfectoral en date du 27 mars 1997 précise que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques peuvent être effectués aux jours et horaires suivants:

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- le dimanche et les jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Les professionnels ne sont pas soumis à ces horaires.

VOS ANIMAUX

Divagation animaux domestiques

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues ou les propriétés de vos voisins, même à la campagne.

La responsabilité du maître découle de l'article 1243 du code civil. Le propriétaire de l'animal, ou celui qui en a la garde est tenu de :

- surveiller son animal et ne pas le laisser divaguer,
- nettoyer ou enlever les excréments produits par ses animaux,
- s'assurer que son animal ne génère pas de nuisances et troubles locatifs.

Vous êtes donc responsable de dommages physiques ou matériels causés par votre animal.

Déjections canines

Nous habitons à la campagne mais il n'est pas agréable de marcher sur une crotte de chien.

Par mesure d'hygiène, tout propriétaire de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections de son animal de compagnie sur tout ou partie du domaine public. Merci de votre compréhension.

DÉSHERBAGE

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les particuliers ne peuvent utiliser de glyphosate pour détruire les mauvaises herbes. Les produits biocontrôle, les produits utilisés en agriculture biologique et portant la mention EAJ et les produits à faible risque sont utilisables par les jardiniers.

La solution, la plus naturelle, pour enlever les mauvaises herbes est de les arracher.

Pour les déchets du jardin, vous n'avez pas le droit de les brûler conformément à l'arrêté préfectoral en date du 18/11/2011 qui instaure le principe général **d'interdiction du brûlage** à l'air libre des déchets verts, **hors activités agricoles et forestières**, même pour les communes rurales, et ce, tout au long de l'année. Les déchets végétaux doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie.

Tout brûlage constaté pourra être sanctionné par amende.

La déchetterie de Montviron est ouverte les lundis, mercredis, vendredis et samedis.

Du 1^{er} mars au 31 octobre : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Du 1^{er} novembre au 28 février : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

La carte d'accès est à retirer directement à la déchetterie avec un justificatif de domicile. Tél. : 02 33 48 43 85

Dans notre commune, la plupart des habitations possède un coin de jardin pour effectuer du **compostage** en y mettant les déchets verts et organiques. Il permet d'obtenir un produit comparable à l'humus et s'utilise comme engrais pour le jardin, les plantations ornementales ou les plantes en pots.

Le service déchets de la Communauté Communes Granville Terre et Mer vous propose d'acquérir un composteur à prix réduit. Pour tout renseignement, vous pouvez les contacter au 02 33 91 92 60 ou servicedechets@granville-terre-mer.fr.

L'ENTRETIEN DES ARBRES ET HAIES

Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre terrain. Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter en limite de propriété pour vos nouvelles plantations :

- un arbre de 2 mètres ou plus ne doit pas être planté à moins de 2 mètres de la limite séparant les 2 propriétés,
- en dessous des 2 mètres les plantations doivent respecter une distance de 50 centimètres entre les 2 propriétés.

Il en résulte que tout arbre planté à plus de 2 m de la limite séparative peut se développer en hauteur sans limite, même si cela gêne le voisin.

Vous devrez élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure de voies publiques ou privées. En effet, vos végétaux ne doivent pas gêner le passage des piétons, les panneaux de signalisation et la visibilité aux intersections de voiries.

Vous n'avez pas le droit de cueillir les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui débordent chez vous. En revanche, vous pouvez ramasser librement ceux qui tombent naturellement sur votre propriété.

La responsabilité de la taille des arbres incombe à l'occupant du terrain même s'il est seulement locataire.

Afin d'inciter les plantations bocagères nécessaires à la rénovation et à l'entretien durable du maillage bocager, la Communauté de Communes Granville Terre et Mer, l'Association de Boisement Pays de la Baie et la Chambre d'agriculture de la Manche lancent chaque année, une campagne de plantation d'arbres. Pour plus de renseignement vous pouvez consulter le site de la communauté de communes : <https://www.granville-terre-mer.fr/transition-ecologique-environnement/paysage.html>

CONSTRUCTION

Bien que vous soyez propriétaires de votre terrain, vous ne pouvez pas construire sans une autorisation de droit des sols. En effet, toute construction avec une surface de plancher supérieure à 5 m² et une hauteur supérieure à 12 m doit être déclarée en mairie quel que soit la commune d'habitation.

Les règles de construction dans notre commune, dépendent du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Une déclaration préalable (DP) est à effectuer pour :

- les constructions nouvelles avec une surface au plancher comprise entre 5 m² et 20 m² (extension, abri de jardin, garage..),
- pour les travaux sur constructions existantes et changement de destination,
- pour la création ou la modification des clôtures.

Au-delà de 20 m², c'est une demande de permis de construire(PC) qui est à compléter.

L'urbanisme est une compétence communautaire mais les dossiers de demande doivent être déposés à la mairie, en 3 exemplaires. L'étude des DP et des PC est effectuée par le Service Urbanisme à Bréhal.

Votre dossier devra comprendre l'imprimé Cerfa et les pièces justificatives correspondant soit à la DP ou au PC. Ils sont téléchargeables sur le site service-public.fr/particuliers/vosdroits. Vos demandes pourront être transmises par voie électronique via le guichet numérique des autorisations d'urbanisme : <https://urbanisme.granville-terre-mer.fr/granvilleterreetmer/gnau/#/>

Avant d'effectuer les travaux, l'affichage du permis de construire est obligatoire et vous devez déposer la déclaration d'ouverture de chantier. Une fois les travaux terminés, la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux sera à déposer en mairie.

LIMITE DE PROPRIÉTÉ

L'entretien des fossés et des buses d'accès aux habitations est une nécessité et une obligation. Cette tâche n'incombe pas seulement à la commune.

Tout propriétaire riverain d'un fossé et de buses d'accès à son habitation est tenu d'assurer son entretien régulier afin de le maintenir en bon état de fonctionnement et de lui permettre d'assurer sa fonction de libre écoulement des eaux provenant de l'amont de sa propriété.

Quel est l'entretien ?

- enlever les branches d'arbre ou les amas de terre, de sable, de graviers, apportés par les eaux,
- curer le fossé,
- changer les buses cassées si l'eau ne circule plus.

Les demandes de particuliers concernant le busage de fossés pour améliorer l'accès des habitations ou des parcelles agricoles sont soumises à autorisation de voirie. Les demandeurs sont tenus d'assurer le revêtement ainsi que la pose et fourniture de matériaux.

La création des clôtures sur votre propriété est réglementée dans le Plan Local d'Urbanisme que vous pouvez consulter en mairie ou sur le site internet de la communauté de communes : <https://www.granville-terre-mer.fr/habitat-urbanisme/urbanisme/plu-communales.html>

Les arbres et les haies existantes doivent être maintenues ou remplacées par des plantations équivalentes d'essences locales. Certaines haies sont protégées et donc inscrites dans le règlement graphique du PLU. Avant tous travaux, nous vous conseillons de venir vous renseigner en mairie.

Citoyenneté

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS, CECI VOUS CONCERNE !

Le recensement doit être effectué pour chaque jeune Français de 16 ans. Les raisons sont les suivantes:

1. Participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).
2. Passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans: CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
3. Être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.



Vous pouvez faire le recensement citoyen à la mairie de votre domicile ou sur internet :

Et pour répondre à toutes vos questions sur la JDC, connectez vous à majdc.fr

FRANCE SERVICES :

Tous les services publics près de chez vous

France services de Sartilly Baie Bocage
Tél. : 02 33 48 81 47
Site web : <https://www.france-services.gouv.fr>
Courriel : pauline.mairie@msm-normandie.fr

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin, soit pour les élections européennes du 9 juin 2024 avant :

Le mardi 30 avril 2024 avant minuit pour une inscription en ligne.

Le vendredi 3 mai 2024 avant 12h00 pour une inscription à la mairie.



Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

France services
 Place de la Mairie
 BP 18 – 50530 SARTILLY BAIE BOCAGE
 02 33 48 81 47

HORAIRES D'OUVERTURE		FORMATION, EMPLOI, RETRAITE			
Lundi : 8h30 - 12h00 / Fermé					
Mardi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 17h30					
Mercredi : 8h30 - 12h00 / Fermé					
Jeudi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 19h00					
Vendredi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 16h00					
		ÉTAT CIVIL ET FAMILLE			
JUSTICE	BUDGET			LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER	SANTÉ
PROCHE DE VOUS,		PROCHE DE CHEZ VOUS			

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.



Commerçants et artisans lucernais à votre service !

BAR ÉPICERIE

Le Relais de la Lucerne
09 84 26 41 41

RESTAURANT

Au Plaisir de la Lucerne
02 33 70 72 44

PRODUITS LOCAUX

Légumes bio
Alexandre Gorguet
06 70 80 11 24

Viande bovine
Charlotte Yger
06 41 61 19 93
lahoublonnieredupepin@
hotmail.com

**Produits cidricoles. Élevage de
volailles et lapins vivants**
Luc et Eric Lefranc
02 33 61 52 05
luclefranc@free.fr

SALON DE COIFFURE

Coiff La Lucerne
02 33 51 11 93

TAXI DE LA LUCERNE

D'OUTREMER

06 08 42 53 88

GARAGES

Amaltis SARL
02 33 61 52 45

Garage Anthony
06 88 68 10 40

La Lucernaise
06 41 73 05 15

MAGASIN DE MATÉRIEL

MOTOCULTURE

Hurel Motoculture
02 33 61 51 59

MARÉCHAL

FERRANT

Canu François
06 78 94 67 84

Lamy Baptiste
02 33 61 13 76

MÉTALLERIE

Baisnée Sté-SARL
02 33 61 51 06

Martin Métallerie
06 71 55 69 62

ÉLECTRICITÉ PLOMBERIE

Garnier Franck
02 33 51 05 59

PLOMBERIE

SAS Romaric
07 87 77 50 40

MENUISERIE

Fouqué Loïc
02 33 91 71 75

PEINTURE RAVALEMENT

Vadeleau Aurélien
06 70 59 94 90

POMPES FUNÈBRES

Maison GUERIN
02 33 61 50 64

MAÇONNERIE

PAYSAGES

S.A.R.L Sablé
06 68 78 04 95

ANTENNISTE

Lebreton Jean-Raphaël
06 07 47 03 72

PÉPINIÈRE

Les Serres de la forêt
02 33 49 57 20

ARTISAN CÉRAMISTE

Véronique Maggiorotti
06 65 58 58 56
vmaqui38@gmail.com

ARTISAN TISSERAND

Marie Landrac
06 10 05 11 00

Commerçants ou artisans de La Lucerne d'Outremer, ne pas hésiter à contacter la mairie au 02 33 61 52 11 pour figurer sur cette liste dans le prochain journal communal.

PROFESSIONS

LIBÉRALES

Cabinet infirmier : Christophe Cadet
02 33 90 25 83

Cabinet d'étiopathie : Martine Hédreuil
07 89 09 70 88



Cabinet infirmier et d'étiopathie

Sophie Orange, une artiste lucernaise



Originaire de Jobourg, du pays des fées dans la région de la Hague, Sophie a posé ses valises à La Lucerne D'Outremer en septembre dernier. Issue d'une famille de restaurateurs, c'est tout naturellement qu'elle s'est adonnée à ce métier pendant de nombreuses années. Aujourd'hui elle a rangé sa vie professionnelle devenue trop prenante et souhaite désormais prendre du temps afin de profiter de sa vie familiale mais aussi réveiller son âme créative au gré de ses idées artistiques. C'est en regardant tous les matériaux mis à sa disposition par la laisse de mer, glanés lors de ses balades, qu'elle a eu l'idée de créer des objets de décoration. C'est ainsi que sont nés de son imagination des cadres avec du bois flotté, des miroirs décorés, des bougeoirs parés de coquillages et tant de belles choses encore. Elle a commencé à se faire connaître sur les marchés de Noël, à Sartilly par exemple.

Vous pourrez découvrir les créations de Sophie, cet été, aux marchés du jeudi de la Lucerne D'Outremer sur notre belle place communale. Pour la suite, Sophie a un souhait, pouvoir vivre de sa passion, bref en faire son métier.

AGENDA 2024

- 9 mai : Journée pétanque
- 25 mai : Atelier Parents/enfants
- 26 mai : Vide grenier
- 16 juin : Sortie Familles Rurales
- 20-21 juillet : Fête communale
- 27-28 juillet : Village Viking à l'abbaye
- 15 août : Pain bénit
- 14 septembre : Traversée commentée de la baie
- 5 octobre : Soirée lucernaise
- 12 octobre : Journée citoyenne
- 20 octobre : Repas des aînés
- 14 décembre : Sortie cinéma des enfants

SOMMAIRE

Le mot du maire	p.2
Infos mairie et état civil	p.10
Infos diverses	p.11
Budget	p.12
L'abbaye Ste Trinité	p.16
Les associations	p.18
Notre Ecole	p.32

La municipalité remercie chaleureusement les membres des associations et toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin.

Tirage : 550 exemplaires

Commune de La Lucerne d'Outremer Tél. : 02 33 61 52 11

Directeur de la publication : Pierre Lebourgeois

Réalisation : Frédéric Guilbaut, Jacqueline Perrin, Amélie Plante, Anthony Davenel, Guillaume Yger et Fabrice Legendre.

Création et impression : Imprimerie Moderne Avranches.